

DELIBERATION CA015-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L712-3, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'arrêté n° 2022-120 du 3 juillet 2022 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 06 mars 2023 ;

Objet de la délibération : Approbation du Compte financier 2022 et affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 09 mars 2023, le quorum physique étant atteint, arrête :

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

ETPT sous plafond emplois Etat	1 465
ETPT hors plafond	519
Global	1 984

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le :

	Budget principal	Budget Fondation	Global
Autorisations d'engagement	177 813 237,49	31 171,06	177 844 408,55
Personnel	142 671 988,31		142 671 988,31
Fonctionnement	27 993 755,33	31 171,06	28 024 926,39
Investissement	7 147 493,85		7 147 493,85
Crédits de paiement	179 871 040,54	28 162,54	179 899 203,08
Personnel	142 671 988,31		142 671 988,31
Fonctionnement	27 966 375,99	28 162,54	27 994 538,53
Investissement	9 232 676,24		9 232 676,24
Recettes	179 198 398,55	63 194,20	179 261 592,75
Soldes budgétaires	-672 641,99	35 031,66	-637 610,33

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

	Budget principal	Budget Fondation	Global
Variation de trésorerie	-2 445 580,11	35 004,66	-2 410 575,45
Résultat patrimonial	-948 245,69	7 937,61	-940 308,08
Capacité d'autofinancement	1 995 405,13	36 977,03	2 032 382,16
Variation de fonds de roulement	-942 102,00	36 977,03	-905 124,97

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat 2022 déficitaire du budget principal, soit -948 245,69 €, en réserves et l'excédent de la Fondation, soit 7 937,61 €, en report à nouveau.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 7 abstentions.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, des opérations pluriannuelles, les comptes de résultat, les bilans et les annexes comptables sont joints à la présente délibération.

Fait à Angers, en format électronique

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services
Didier BOUQUET
 Signé le 14 mars 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14 mars 2023



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)				(B)				(C) = (A) + (B)			
			Emplois sous plafond Etat *				Emplois financés hors SCSP				Global			
			En ETPT				En ETPT				Global			
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022	Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022	Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	733	739	732	732					733	739	732	732
		CDI	1	1	1	1	8	10	11	11	9	11	12	12
	Non permanents	CDD	206	202	210	208	141	162	154	144	347	364	364	352
S/total EC			940	942	943	941	149	172	165	155	1089	1114	1108	1096
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)														
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	503	499	496	497					503	499	496	497
		CDI	5	7	6	6	133	178	185	185	138	185	191	191
	Non permanents	CDD	26	25	20	21	197	174	178	179	223	199	198	200
S/total Biatss			534	531	522	524	330	352	363	364	864	883	885	888
Totaux			1474	1473	1465	1465 (1)	479	524	528	519	1953	1997	1993	1984
à ajouter : acomptes mensuels moyenne =10 ETPT														
Plafond global des emplois voté par le CA **														
Plafond global des emplois voté par le CA **														
à ajouter : acomptes mensuels moyenne =16,3 ETPT														

Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2021	1 580	(3)
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au Budget initial 2022	1 579	(3)
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au dernier Budget rectificatif 2022	1 582	(3)
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2022	1 584	(3)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGEIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								Recettes					
	Compte financier 2021		Budget initial 2022		Dernier Budget rectificatif 2022		Compte financier 2022		Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	135 410 259,70	135 410 259,70	139 607 761	139 607 761	142 687 042	142 687 042	142 671 988,31	142 671 988,31	168 636 854,71	176 323 247	175 571 781	176 574 834,72	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	37 149 291,10	37 149 291,10	37 457 638	37 457 638	37 457 638	37 457 638	38 126 835,94	38 126 835,94	133 583 897,00	132 701 870	138 147 369	139 046 592,00	Subvention pour charges de service public
									6 387 460,66	8 553 464	4 666 787	6 216 301,06	Autres financements de l'Etat
									1 578 711,59	2 049 638	1 316 493	1 332 086,28	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	24 705 686,66	22 056 872,17	28 659 192	29 258 836	31 747 267	30 844 464	27 993 755,33	27 966 375,99	12 485 829,37	18 317 876	14 088 046	12 697 041,23	Autres financements publics
									14 600 956,09	14 700 399	17 353 086	17 282 814,15	Recettes propres
									2 477 406,14	3 583 526	2 520 456	2 623 563,83	Recettes fléchées **
									501 867,42	490 589	490 589	1 686 689,00	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	15 682 284,01	8 154 506,20	22 052 981	25 824 849	11 889 507	16 621 250	7 147 493,85	9 232 676,24	1 959 021,42	3 092 937	2 023 182	908 711,20	Autres financements publics fléchés
									16 517,30	-	6 685	28 163,63	Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-					
Personnel													
Fonctionnement													
Investissement													
TOTAL DES DÉPENSES	175 798 230,37	165 621 638,07	190 319 934	194 691 446	186 323 816	190 152 756	177 813 237,49	179 871 040,54	171 114 260,85	179 906 773	178 092 237	179 198 398,55	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		5 492 622,78		-		-		-	0,00	14 784 673	12 060 519	672 641,99	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses									Recettes					
	Compte financier 2021		Budget initial 2022		Dernier Budget rectificatif 2022		Compte financier 2022		Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP						Montants
Personnel	19 162,30	19 162,30												
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0,00	0,00												
Fonctionnement et intervention	12 963,34	12 792,58	124 000	124 000	73 000	73 000	31 171,06	28 162,54						
Investissement	1 069,68	1 069,68	15 000	15 000	5 000	5 000								
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	0,00	0,00												
Personnel														
Fonctionnement														
Investissement														
TOTAL DES DÉPENSES	33 195,32	33 024,56	139 000	139 000	78 000	78 000	31 171,06	28 162,54	53 640,00	139 000	78 000	63 194,20	TOTAL DES RECETTES	
Solde budgétaire (excédent)		20 615,44		-		-		35 031,66	-	-	-	0,00	Solde budgétaire (déficit)	

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
	Compte financier 2021		Budget initial 2022		Dernier Budget rectificatif 2022		Compte financier 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	135 429 422,00	135 429 422,00	139 607 761	139 607 761	142 687 042	142 687 042	142 671 988,31	142 671 988,31
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>37 149 291,10</i>	<i>37 149 291,10</i>	<i>37 457 638</i>	<i>37 457 638</i>	<i>37 457 638</i>	<i>37 457 638</i>	<i>38 126 835,94</i>	<i>38 126 835,94</i>
Fonctionnement et intervention	24 718 650,00	22 069 664,75	28 783 192	29 382 836	31 820 267	30 917 464	28 024 926,39	27 994 538,53
Investissement	15 683 353,69	8 155 575,88	22 067 981	25 839 849	11 894 507	16 626 250	7 147 493,85	9 232 676,24
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	0,00
Personnel	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES	175 831 425,69	165 654 662,63	190 458 934	194 830 446	186 401 816	190 230 756	177 844 408,55	179 899 203,08
Solde budgétaire (excédent)		5 513 238,22		-		-		0,00

Recettes				
Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022	
168 690 494,71	176 462 247	175 649 781	176 638 028,92	Recettes globalisées
133 583 897,00	132 701 870	138 147 369	139 046 592,00	Subvention pour charges de service public
6 387 460,66	8 553 464	4 666 787	6 216 301,06	Autres financements de l'Etat
1 578 711,59	2 049 638	1 316 493	1 332 086,28	Fiscalité affectée
12 485 829,37	18 317 876	14 088 046	12 697 041,23	Autres financements publics
14 654 596,09	14 839 399	17 431 086	17 346 008,35	Recettes propres
2 477 406,14	3 583 526	2 520 456	2 623 563,83	Recettes fléchées**
501 867,42	490 589	490 589	1 686 689,00	Financements de l'Etat fléchés
1 959 021,42	3 092 937	2 023 182	908 711,20	Autres financements publics fléchés
16 517,30	-	6 685	28 163,63	Recettes propres fléchées
171 167 900,85	180 045 773	178 170 237	179 261 592,75	TOTAL DES RECETTES
0,00	14 784 673	12 060 519	637 610,33	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	0,00	14 784 673	12 060 519	637 610,33
dont solde budgétaire budget principal	0,00	14 784 673	12 060 519	672 641,99
dont solde budgétaire budget du SAIC				
dont solde budgétaire FU	0,00	-	-	0,00
dont solde budgétaire BAI				
dont solde budgétaire SIE				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		50 759	65 361	1 210,00
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 341 151,06	1 507 600	1 512 000	1 664 576,38
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	604 541,71	-	-	373 328,96
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	1 945 692,77	16 343 032	13 637 880	2 676 725,67
Variation de trésorerie (I)	7 557 612,75	-	-	0,00
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)				
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)	8 779 099,55			
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	9 503 305,52	16 343 032	13 637 880	2 676 725,67

Financements (couverture des besoins)				
Compte financier 2021	Budget initial 2022	Dernier Budget rectificatif 2022	Compte financier 2022	
5 513 238,22	-	-	0,00	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
5 492 622,78	-	-	0,00	dont solde budgétaire budget principal
				dont solde budgétaire budget du SAIC
20 615,44	-	-	35 031,66	dont solde budgétaire FU
				dont solde budgétaire BAI
				dont solde budgétaire SIE
	431 090	581 090	80 910,00	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
1 539 319,48	1 507 600	1 512 000	1 502 798,90	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
2 450 747,82	-	-	-1 317 558,68	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
9 503 305,52	1 938 690	2 093 090	266 150,22	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
0,00	14 404 342	11 544 790	2 410 575,45	Variation de trésorerie (II)
1 221 486,80	2 508 681	3 114 788	2 008 297,77	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
	11 895 661	8 430 002	402 277,68	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
9 503 305,52	16 343 032	13 637 880	2 676 725,67	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Tableau 9 - Etablissement
Tableau des opérations pluriannuelles - Compte financier - année 2022

A - Exécution des dépenses

Opérations	Nature	Prévision	Exécution					Restes à engager	Restes à payer	Solde à payer	
		Coût total de l'opération (1)	AE consommées les années antérieures à 2022 (2)	AE consommées en 2022 (3)	Total des AE consommées (4) = (2) + (3)	CP consommées les années antérieures à 2022 (5)	CP consommées en 2022 (6)				Total des CP consommés (7) = (5) + (6)
PPIDN051	PFPIPIDN : Projets pluriannuels DDN PPI à partir de 2017	3 514 141	1 043 466	1 290 676	2 334 141	983 194	315 372	1 298 565	1 180 000	1 035 576	2 215 576
RRTHDESRI	PFPIPIDN : Projet pluriannuel RRTHDESRI - Réseau Régionale à Très Haut Débit pour l'ESR PDL FEDER 2021-2027 dorsale RRTHD	1 142 987	-	1 133 984	1 133 984	-	42 809	42 809	-	8 603	1 091 175
PPIRL9021G	PFPIPIDPI : Preconversion locaux lettres CPER 2015-2020 : PPIRL9021G	3 994 000	923 710	15 326	939 036	407 589	158 795	566 384	3 054 964	372 652	3 427 616
PPIRL9022G	PFPIPIDPI : Reconversion locaux lettres CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 reconduit - 1er tranche : PPIRL9022G	2 000 000	-	-	-	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
PPIRL9023G	PFPIPIDPI : Reconversion locaux lettres CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 reconduit - 2ème tranche : PPIRL9023G	6 000 000	-	-	-	-	-	-	6 000 000	-	6 000 000
REHABANS1 et 2	PFPIPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 1 (2007-2013) et 2 (2015-2020)	10 267 000	8 703 525	18 815	8 722 340	5 791 438	1 375 901	7 167 339	5 446 660	1 555 001	3 099 661
REHABANS3	PFPIPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 2021-2027 - REHABANS3	2 000 000	-	-	-	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
EXTPASRL	PFPIPIDPI : EXTENSION PASSERELLE CPER 2015-2020	4 004 616	3 801 476	203 140	4 004 616	3 235 743	724 302	3 960 045	-	44 571	44 571
EIOCCPER1	PFPIPIDPI : Infrastructure collaborative: EIOCCPER	1 422 841	1 104 124	318 717	1 422 841	864 774	242 195	1 106 969	-	315 872	315 872
REABBUBB1	PFPIPIDPI : REABBUBB (REHABILITATION BU BELLE BELLE	475 000	-	-	-	-	-	-	475 000	-	475 000
CVCEPSAN1	PFPIPIDPI : CVCEPSAN (Parcours santé)	475 000	-	-	-	-	-	-	475 000	-	475 000
CVCECYM1	PFPIPIDPI : CVCECYM (Aménagement gymnases centre sportif Belle-Belle)	319 000	-	-	-	-	-	-	319 000	-	319 000
CVCEBUSS1	PFPIPIDPI : CVCEBUSS (Living Center XXL)	860 000	-	-	-	-	-	-	860 000	-	860 000
PRFR32151	PLAN DE RELANCE : PRFR3215 : Restructuration énergétique site médecine - Site : Amsler	2 315 814	2 319 999	4 185	2 315 814	259 342	1 000 252	1 259 594	-	1 056 220	1 056 220
PRFR32631	PLAN DE RELANCE : PRFR3263 : Rénovation de la chaufferie - Site : Daviers	163 894	161 329	2 564	163 893	161 097	2 796	163 894	-	-	399 090
PRFR32851	PLAN DE RELANCE : PRFR3285 : Action de performance énergétique à gains rapides - Site : BU St Serge	132 268	118 374	13 894	132 268	-	123 985	123 985	-	8 283	8 283
PRFR32861	PLAN DE RELANCE : PRFR3286 : Rénovation de la chaufferie - Site : Daviers	59 916	59 963	47	59 916	48 617	11 058	59 675	-	241	241
PRFR32891	PLAN DE RELANCE : PRFR3289 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : Présidence	67 238	67 238	0	67 238	58 244	8 081	66 325	-	913	913
PRFR32901	PLAN DE RELANCE : PRFR3290 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : SUAPS	45 902	45 902	-	45 902	44 180	1 401	45 581	-	321	321
PRFR33061	PLAN DE RELANCE : PRFR3306 : Modernisation des systèmes d'éclairages - Site : Présidence	45 705	45 705	-	45 705	37 359	-	37 359	-	8 346	8 346
PRFR33231	PLAN DE RELANCE : PRFR3323 : Rénovation des systèmes d'éclairages - Site : Le Quatre	29 717	29 717	0	29 716	22 323	4 229	26 552	-	3 165	3 165
PRFR33431	PLAN DE RELANCE : PRFR3343 : BU DE BELLE-BELLE Rénovation énergétique - Site : BU Belle Belle	5 661 796	5 340 046	41 146	5 298 896	281 864	1 793 349	2 075 212	362 896	3 223 687	3 586 583
Total programmes pluriannuels d'investissement		47 168 986	25 892 461	2 996 402	28 888 863	14 303 858	5 868 494	20 172 351	18 280 123	8 716 512	26 996 635
PFIRECCPER	Contrats de recherche financés par CPER	12 696 260	2 824 780	900 534	3 725 314	2 792 161	460 540	3 252 701	8 970 946	472 613	9 443 560
PFIREG40	Contrats de recherche financés par la REGION	8 097 285	4 255 700	1 302 618	5 558 318	4 141 514	1 311 426	5 452 940	2 538 707	109 638	2 648 345
PFISUR40	Contrats de recherche financés par l'ANR	9 231 743	9 233 630	1 957 771	11 191 401	2 808 228	1 343 612	4 551 841	5 036 142	45 761	5 081 902
PFIRECVALO	Contrats de valorisation	1 319 817	274 147	302 143	576 290	264 151	144 502	408 717	6 855 051	304 512	7 263 563
Total contrats de recherche non fléchés		46 591 038	15 506 995	6 337 670	22 344 665	15 144 005	6 104 564	21 248 568	24 246 373	1 096 096	25 342 470
PFIRECHRFI	Projet RFI LUMOMAT	3 371 199	3 350 601	15 404	3 366 005	3 268 187	97 818	3 366 005	5 194	-	5 194
PFIRECHRFI	Projet RFI VEGETAL	4 319 721	3 835 200	176 276	4 011 476	3 738 014	201 810	3 939 824	308 246	71 652	379 897
PFIRECHRFI	Projet RFI ELECTRONIQUE	2 888 076	2 571 198	294 378	2 865 576	1 970 571	895 005	2 865 576	73 150	-	73 150
PFILUMOMAT	EUR-Lumomat	6 135 425	228 736	948 248	1 176 983	223 532	427 658	651 190	4 958 442	528 793	5 487 235
Total des projets de recherche fléchés		24 114 432	16 865 577	1 881 323	18 746 900	15 771 351	2 378 104	18 149 455	5 367 532	597 445	5 964 977
Total contrats de recherche et projets de recherche		70 705 470	32 372 572	8 718 993	41 091 565	30 915 356	8 482 668	39 398 024	29 613 905	1 693 541	31 307 446
Total contrats de formation continue		0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
THELEME	Projet THELEME	13 302 739	4 271 816	1 972 707	6 244 523	3 758 613	1 972 426	5 729 039	7 058 216	515 485	7 573 700
ETOILE	Projet ETOILE	4 906 698	775 045	384 244	1 159 289	773 619	384 510	1 158 129	3 747 409	1 160	3 748 569
Total contrats d'enseignement fléchés		18 209 438	5 046 861	2 356 951	7 403 812	4 530 232	2 356 936	6 887 168	10 805 625	516 644	11 322 269
PLAN TOURISME	PLAN TOURISME : REUT	1 347 500	-	123 600	123 600	-	112 206	112 206	1 223 900	11 394	1 235 294
RIOM20TS	MOBILITE ERASMUS : 2020 - 2022 (900303) - RIOM20TS	741 542	612 890	38 845	651 735	576 446	74 664	651 109	89 807	625	90 432
RIOM21TS	MOBILITE ERASMUS : 2021 - 2023 (900303) - RIOM21TS	514 798	151 584	300 891	452 475	121 267	324 453	445 721	62 323	6 755	69 078
RIOM22TS	MOBILITE ERASMUS : 2022 - 2024 (900303) - RIOM22TS	678 378	531 538	320 690	852 228	320 690	255 496	357 388	65 434	-	65 434
Total contrats d'enseignement non fléchés		3 282 218	764 474	784 326	1 548 800	697 713	766 818	1 464 531	1 733 418	84 269	1 817 687
Total contrats d'enseignement		21 491 656	5 811 335	3 141 278	8 952 613	5 227 945	3 123 755	8 351 703	12 539 043	600 913	13 139 956
Ss total personnel		39 579 590	18 650 726	5 186 273	23 836 999	18 650 726	5 186 273	23 836 999	15 742 551	-	15 742 551
Ss total fonctionnement et intervention		40 932 506	16 609 306	6 473 975	23 083 281	14 481 922	6 217 899	20 699 820	17 849 225	2 383 461	20 232 686
Ss total investissement		58 854 056	28 816 336	3 196 424	32 012 760	17 314 511	6 070 744	23 385 254	26 841 296	8 627 506	35 468 801
Total		139 366 112	64 076 368	14 856 673	78 933 040	50 447 158	17 474 916	67 922 074	60 433 072	11 010 966	71 444 038

Tableau 9 - Etablissement
Tableau des opérations pluriannuelles - Compte financier - année 2022

B - Exécution des recettes

Opérations	Nature	Prévision			Financements extérieurs		Prévisions en N+1 et suivantes
		Coût total de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à 2022	Encaissements réalisés en 2022	
		(1)	(11)	(12)=(1) - (11)	(13)	(14)	(15) = (12) - (13) - (14)
PPIDDN051	PFIPPIDN : Projets pluriannuels DDN PPI à partir de 2017	3 514 141	3 514 141	-	0	-	-
RRTHDESR1	PFIPPIDN : Projet pluriannuel RRTHDESR : Réseau Régionale à Très Haut Débit pour l'ESR PDL FEDER 2021 2027 dorsale RRTHD	1 142 587	0	1 142 587	0	-	1 142 587
PPIRL9021G	PFIPPIDPI : Preconversion locaux lettres CPER 2015-2020 : PPIRL9021G	3 994 000	1 125 000	2 869 000	2 869 000	-	937 500
PPIRL9022G	PFIPPIDPI : Reconversion locaux lettres CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 reconduit - 1er tranche : PPIRL9022G	2 000 000	0	2 000 000	0	1 062 500	937 500
PPIRL9023G	PFIPPIDPI : Reconversion locaux lettres CPER 2021/2027 - CPER 2015-2020 reconduit - 2ième tranche : PPIRL9023G	6 000 000	0	6 000 000	0	-	6 000 000
REHABSAN1 et 2	PFIPPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 1 (2007-2013) et 2 (2015-2020)	10 267 000	0	10 267 000	9 522 000	350 000	395 000
REHABSAN3	PFIPPIDPI : REHABILITATION UFR SANTE MEDECINE CPER 2021-2027 : REHABSAN	2 000 000	0	2 000 000	0	750 000	1 250 000
DATACTR1G	PFIPPIDPI : DATA CENTER CPER 2015-2020	2 172 551	372 551	1 800 000	1 372 000	428 000	-
EXTPASRL	PFIPPIDPI : EXTENSION PASSERELLE CPER 2015-2020	4 004 616	4 616	4 000 000	3 299 521	-	700 479
EICCCPER1	PFIPPIDPI : Infrastructure collaborative: EICCCPER	1 422 841	0	1 422 841	1 192 766	-	230 075
REABBUBB1	PFIPPIDPI : REABBUBB (REHABILITATION BU BELLE BEILLE	475 000	0	475 000	-	-	-
CVECPAN1	PFIPPIDPICVEC : CVECPAN (Parcours santé)	475 000	0	475 000	359 872	-	115 128
CVECGYM1	PFIPPIDPICVEC : CVECGYM (Aménagement gymnases centre sportif Belle-Beille)	319 000	0	319 000	83 700	50 000	185 300
CVECBUSS1	PFIPPIDPICVEC : CVECBUSS (Living Center XXL)	860 000	0	860 000	478 000	200 000	182 000
PRFR*	FINANCEMENT GLOBALE DES OPERATIONS DU PLAN DE RELANCE	8 522 250	0	8 522 250	2 071 250	4 140 000	2 311 000
Total programmes pluriannuels d'investissement		47 168 986	5 491 308	41 677 678	21 248 110	6 980 500	13 449 068
PFIRECCPER	Contrats de recherche financés par CPER	12 696 260	0	12 696 260	2 549 649	1 809 561	8 337 051
PFIREG40	Contrats de recherche financés par la REGION	8 097 285	0	8 097 285	3 508 276	909 046	3 679 964
PFIANR40	Contrats de recherche financés par l'ANR	9 231 743	0	9 231 743	4 258 547	1 641 573	3 331 622
PFISUBV40	Contrats de recherche financés par AUTRES	15 245 933	1	15 245 932	6 042 744	4 753 997	4 449 190
PFIRECVALO	Contrats de valorisation	1 319 817	0	1 319 817	441 098	349 775	528 945
Total contrats de recherche non fléchés		46 591 038	0	46 591 038	16 800 314	9 463 951	20 326 772
PFIRECHRFI	Projet RFI LUMOMAT	3 371 199	370 005	3 001 194	2 363 614	197 580	440 000
PFIRECHRFI	Projet RFI TOURISME	4 319 721	400 000	3 919 721	2 689 928	31 780	1 198 013
PFIRECHRFI	Projet RFI VEGETAL	7 400 011	1 494 318	5 905 693	4 470 323	3 968	1 431 381
PFIRECHRFI	projet RFI ELECTRONIQUE	2 888 076	0	2 888 076	2 169 269	46 324	672 483
PFILUMOMAT	Projet EUR-LumoMAT	6 135 425	0	6 135 425	1 213 425	649 500	4 272 500
Total contrats de recherche fléchés		24 114 432	2 264 324	21 850 108	12 906 560	929 172	8 014 377
Total contrats de recherche et projets de recherche		70 705 470	2 264 324	68 441 146	29 706 874	10 393 123	28 341 150
Total contrats de formation continue		-	0	-	0	-	-
THELEME	Projet THELEME	13 302 739	0	13 302 739	4 789 436	1 203 803	7 309 500
ETOILE	Projet ETOILE	4 906 698	0	4 906 698	981 985	490 589	3 434 124
Total contrats d'enseignement fléchés		18 209 438	0	18 209 438	5 771 421	1 694 392	10 743 624
PLAN TOURISME	PLAN TOURISME : REUT	1 347 500	0	1 347 500	0	1 347 500	-
RIOM20TS	MOBILITE ERASMUS : 2020 - 2022 (900303) - RIOM20TS	741 542	0	741 542	586 837	7 047	147 658
RIOM21TS	MOBILITE ERASMUS : 2021 - 2023 (900303) - RIOM21TS	514 798	0	514 798	356 239	55 747	102 812
RIOM22TS	MOBILITE ERASMUS : 2022 - 2024 (900303) - RIOM22TS	678 378	0	678 378	0	543 597	134 781
Total contrats d'enseignement non fléchés		3 282 218	0	3 282 218	943 076	1 953 891	385 251
Total contrats d'enseignement		21 491 656	0	21 491 656	6 714 497	3 648 284	11 128 875
Ss total financement de l'Etat*				33 337 497	16 321 945	8 951 348	8 064 203
Ss total autres financements publics**				92 053 678	38 254 235	10 701 200	43 098 243
Ss total autres financements***				6 219 305	3 093 300	1 369 357	1 756 648
Total		139 366 112	7 755 632	131 610 480	57 669 480	21 021 906	52 919 093

* Subvention pour charge de service public, financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

COMPTE DE RESULTAT

BUDGET PRINCIPAL

EXERCICE 2022

Université d'Angers Année 2022 Période 01 à 14		COMPTE DE RESULTAT BUDGET PRINCIPAL				
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>	1 547,72	5 212,46	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	155 306 413,73	150 894 161,56	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	20 288 501,09	18 515 356,77	Subventions	153 922 365,29	149 296 865,84	
<i>Rémunération du personnel</i>	84 984 553,41	80 798 162,89	Autres	1 384 048,44	1 597 295,72	
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	15 763 633,31	11 455 300,70	
<i>Charges sociales</i>	55 379 545,24	53 234 239,62	Ventes	15 413 313,63	10 800 276,22	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	10 368 217,38	10 437 744,63	Produits	350 319,68	655 024,48	
<i>Autres charges</i>	8 413 894,45	6 631 148,54	Production stockée et immobilisée			
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>	7 417 966,56	7 729 879,36	
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	178 488 013,60	170 079 341,62	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>						
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	179 436 259,29	169 621 864,91				
CHARGES FINANCIÈRES	1 066,62	2 221,12	PRODUITS FINANCIERS	1 066,62	3 218,23	
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	179 437 325,91	169 624 086,03	TOTAL PRODUITS	178 489 080,22	170 082 559,85	
Solde créditeur : Bénéfice		458 473,82	Solde débiteur : Perte	948 245,69		
TOTAL GENERAL	179 437 325,91	170 082 559,85	TOTAL GENERAL	179 437 325,91	170 082 559,85	

COMPTE DE RESULTAT

FONDATION

EXERCICE 2022

Université d'Angers Année 2022 Période 01 à 14		COMPTE DE RESULTAT FONDATION				
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>			<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>			
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	11 702,65	14 091,33	Subventions			
<i>Rémunération du personnel</i>		13 711,85	Autres			
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	63 484,68	40 140,00	
<i>Charges sociales</i>		5 107,65	Ventes			
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	213,94	104,92	Produits	63 484,68	40 140,00	
<i>Autres charges</i>	14 805,00	2 634,05	Production stockée et immobilisée			
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>			
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>	34 269,25	31 341,08	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	97 753,93	71 481,08	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>	63 094,73	34 269,25				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	89 816,32	69 919,05				
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS			
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	89 816,32	69 919,05	TOTAL PRODUITS	97 753,93	71 481,08	
Solde créditeur : Bénéfice	7 937,61	1 562,03	Solde débiteur : Perte			
TOTAL GENERAL	97 753,93	71 481,08	TOTAL GENERAL	97 753,93	71 481,08	

COMPTE DE RESULTAT

BUDGET CONSOLIDE

EXERCICE 2022

Université d'Angers Année 2022 Période 01 à 14		COMPTE DE RESULTAT BUDGET CONSOLIDE				
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>	1 547,72	5 212,46	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	155 306 413,73	150 894 161,56	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	20 300 203,74	18 529 448,10	Subventions	153 922 365,29	149 296 865,84	
<i>Rémunération du personnel</i>	84 984 553,41	80 811 874,74	Autres	1 384 048,44	1 597 295,72	
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	15 827 117,99	11 495 440,70	
<i>Charges sociales</i>	55 379 545,24	53 239 347,27	Ventes	15 413 313,63	10 800 276,22	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	10 368 431,32	10 437 849,55	Produits	413 804,36	695 164,48	
<i>Autres charges</i>	8 428 699,45	6 633 782,59	Production stockée et immobilisée			
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>	7 417 966,56	7 729 879,36	
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>	34 269,25	31 341,08	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	178 585 767,53	170 150 822,70	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>	63 094,73	34 269,25				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	179 526 075,61	169 691 783,96				
CHARGES FINANCIÈRES	1 066,62	2 221,12	PRODUITS FINANCIERS	1 066,62	3 218,23	
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	179 527 142,23	169 694 005,08	TOTAL PRODUITS	178 586 834,15	170 154 040,93	
Solde créditeur : Bénéfice		460 035,85	Solde débiteur : Perte	940 308,08		
TOTAL GENERAL	179 527 142,23	170 154 040,93	TOTAL GENERAL	179 527 142,23	170 154 040,93	

**BILAN COMPTABLE
BUDGET PRINCIPAL**

EXERCICE 2022

Université		BILAN COMPTABLE					
Année 2022		BUDGET PRINCIPAL					
Période 01 à 15		Exercice 2022		Exercice 2021			
ACTIF					PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 544 015,01	-2 407 592,02	136 422,99	143 677,94	Financements de l'actif - Etat	66 452 636,05	68 166 101,59
Immobilisations corporelles	270 581 856,58	-150 825 813,55	119 756 043,03	121 883 868,63	Dotation et affectation		
Terrains	49 962,19	-15 675,72	34 286,47	14 577,90	Fonds propres des fondations		
Constructions	184 832 152,05	-85 805 640,96	99 026 511,09	100 820 849,55	Dons et legs en capital		
Autres	85 699 742,34	-65 004 496,87	20 695 245,47	21 048 441,18	Autres		
Immobilisations financières	12 694,33		12 694,33	12 694,33	Réserves	53 118 335,39	52 659 861,57
					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-948 245,69	458 473,82
					Situation nette	118 622 725,75	121 284 436,98
					Financements - autres que Etat	21 822 585,51	22 469 302,33
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	273 138 565,92	-153 233 405,57	119 905 160,35	122 040 240,90	TOTAL FONDS PROPRES	140 445 311,26	143 753 739,31
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	9 898,62		9 898,62	11 185,19	Provisions pour risques	144 000,00	129 500,00
Avances et acomptes versés sur commandes	1 787 894,55		1 787 894,55	863 238,38	Provisions pour charges	1 064 480,84	933 388,56
Créances :	18 406 317,02	-17 372,10	18 388 944,92	14 178 547,92	Fonds dédiés		
d'exploitation	18 406 317,02	-17 372,10	18 388 944,92	14 178 547,92	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 208 480,84	1 062 888,56
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	37 250 411,82		37 250 411,82	39 695 991,93	<i>Dettes financières</i>	80 000,00	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	434 158,96		434 158,96	280 938,64	<i>Dettes d'exploitation</i>	7 769 263,10	9 247 653,92
Autres					<i>Dettes diverses</i>	7 809 917,02	7 815 294,33
					<i>Produits constatés d'avance</i>	20 463 497,00	15 190 566,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT	57 888 680,97	-17 372,10	57 871 308,87	55 029 902,06	TOTAL DETTES	36 122 677,12	32 253 515,09
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	331 027 246,89	-153 250 777,67	177 776 469,22	177 070 142,96	TOTAL GENERAL	177 776 469,22	177 070 142,96

**BILAN COMPTABLE
FONDATION**

EXERCICE 2022

Université d'Angers		BILAN COMPTABLE					
Année 2022		FONDATION					
Période 01 à 15		Exercice 2022		Exercice 2021			
ACTIF					PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Financements de l'actif - Etat		
Immobilisations corporelles	1 069,68	-318,86	750,82	964,76	Dotation et affectation		
Terrains					Fonds propres des fondations	60 000,00	60 000,00
Constructions					Dons et legs en capital		
Autres	1 069,68	-318,86	750,82	964,76	Autres		
Immobilisations financières					Réserves		
					Report à nouveau	8 527,03	6 965,00
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 937,61	1 562,03
					Situation nette	76 464,64	68 527,03
					Financements - autres que Etat		
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 069,68	-318,86	750,82	964,76	TOTAL FONDS PROPRES	76 464,64	68 527,03
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions pour charges		
Créances :	1 500,00		1 500,00	2 500,00	Fonds dédiés	63 094,73	34 269,25
d'exploitation	1 500,00		1 500,00	2 500,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 094,73	34 269,25
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	138 048,55		138 048,55	103 043,89	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					<i>Dettes d'exploitation</i>	740,00	3 712,37
Autres					<i>Dettes diverses</i>		
					<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	139 548,55		139 548,55	105 543,89	TOTAL DETTES	740,00	3 712,37
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	140 618,23	-318,86	140 299,37	106 508,65	TOTAL GENERAL	140 299,37	106 508,65

**BILAN COMPTABLE
BUDGET CONSOLIDE**

EXERCICE 2022

Université d'Angers Année 2022 Période 01 à 15		BILAN COMPTABLE BUDGET CONSOLIDE					
ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021	PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 544 015,01	-2 407 592,02	136 422,99	143 677,94	Financements de l'actif - Etat	66 452 636,05	68 166 101,59
Immobilisations corporelles	270 582 926,26	-150 826 132,41	119 756 793,85	121 884 833,39	Dotation et affectation		
Terrains	49 962,19	-15 675,72	34 286,47	14 577,90	Fonds propres des fondations	60 000,00	60 000,00
Constructions	184 832 152,05	-85 805 640,96	99 026 511,09	100 820 849,55	Dons et legs en capital		
Autres	85 700 812,02	-65 004 815,73	20 695 996,29	21 049 405,94	Autres		
Immobilisations financières	12 694,33		12 694,33	12 694,33	Réserves	53 118 335,39	52 659 861,57
					Report à nouveau	8 527,03	6 965,00
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-940 308,08	460 035,85
					Situation nette	118 699 190,39	121 352 964,01
					Financements - autres que Etat	21 822 585,51	22 469 302,33
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	273 139 635,60	-153 233 724,43	119 905 911,17	122 041 205,66	TOTAL FONDS PROPRES	140 521 775,90	143 822 266,34
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	9 898,62		9 898,62	11 185,19	Provisions pour risques	144 000,00	129 500,00
Avances et acomptes versés sur commandes	1 787 894,55		1 787 894,55	863 238,38	Provisions pour charges	1 064 480,84	933 388,56
Créances :	18 407 817,02	-17 372,10	18 390 444,92	14 181 047,92	Fonds dédiés	63 094,73	34 269,25
d'exploitation	18 407 817,02	-17 372,10	18 390 444,92	14 181 047,92	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 271 575,57	1 097 157,81
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	37 388 460,37		37 388 460,37	39 799 035,82	<i>Dettes financières</i>	80 000,00	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	434 158,96		434 158,96	280 938,64	<i>Dettes d'exploitation</i>	7 770 003,10	9 251 366,29
Autres					<i>Dettes diverses</i>	7 809 917,02	7 815 294,33
					<i>Produits constatés d'avance</i>	20 463 497,00	15 190 566,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT	58 028 229,52	-17 372,10	58 010 857,42	55 135 445,95	TOTAL DETTES	36 123 417,12	32 257 227,46
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	331 167 865,12	-153 251 096,53	177 916 768,59	177 176 651,61	TOTAL GENERAL	177 916 768,59	177 176 651,61

COMPTE FINANCIER 2022

BUDGET CONSOLIDE

ANNEXE COMPTABLE

TABLE DES MATIERES

I.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
II.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1.	PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION	4
➤	Pour la fondation :	4
2.	COMPARABILITE DES COMPTES	5
III.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	5
1.	ACTIF IMMOBILISE.....	5
➤	Immobilisations incorporelles	6
➤	Immobilisations corporelles	6
➤	Immobilisations financières	8
➤	Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé.....	8
2.	STOCK ET EN-COURS	10
3.	CREANCES.....	10
➤	Charges constatées d'avance.....	11
4.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	11
5.	FINANCEMENTS RECUS	12
6.	PROVISIONS.....	13
➤	Provisions pour risques et charges	13
7.	DETTES.....	14
➤	Produits constatés d'avance	14
IV.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	15
1.	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	15
➤	Mise à disposition de personnel	16
➤	Produits des cessions d'éléments d'actif	16
➤	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	16
➤	Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs	16
2.	CHARGES DE FONCTIONNEMENT.....	17
➤	Charges de personnel	17
➤	Honoraires versés aux commissaires aux comptes.....	17
➤	Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs.....	17

➤	Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (VNC)	18
➤	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18
V.	AUTRES INFORMATIONS	18
1.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	18
2.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
3.	EFFECTIFS	19
4.	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE	20
5.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire a eu pour effet une diminution de l'activité en 2020 et 2021. En 2022, l'université d'Angers a retrouvé une activité quasi normale. Ce redémarrage n'a pas eu d'impact sur la continuité de l'exercice.

En 2022, l'université a dû absorber la hausse de l'énergie sur l'électricité, le gaz et le carburant.

Le point d'indice a été revalorisé de 3.5% en juillet. Cette augmentation n'a pas été compensée par l'Etat.

L'université a souscrit un emprunt de 581 090€ dans le cadre du dispositif Intracting, relatif à la maîtrise énergétique, nous avons reçu en 2022 un premier versement de 80 000€.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Depuis, le 1^{er} janvier 2017, le décret GBCP du 7 novembre 2012 est applicable à l'université.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Application des conventions générales et des adaptations professionnelles avec référence au recueil des normes comptables des établissements publics et à l'instruction comptable commune BOFIP GCP-19-055.

➤ Pour la fondation :

L'Université héberge une fondation universitaire qui dispose d'une autonomie financière mais est dénuée de personnalité morale.

Elle est régie par les dispositions du code de l'éducation, ainsi que , par les textes sur la fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), notamment la loi n° 87-571 sur le développement du mécénat qui vise les FRUP (art. L719-12).

La fondation universitaire a l'obligation d'établir des comptes annuels et de désigner un CAC en application de l'art. 5 II de la loi n° 87-571 précitée, par renvoi de l'art. 18 (FRUP), sur le renvoi de l'art. L 719-12 du Code de l'éducation.

L'article R719-205 du code de l'éducation stipule : « (...) Les comptes [de la fondation universitaire] sont tenus selon les règles applicables aux comptes des fondations. (...) ».

Par ailleurs, le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif vise expressément les fondations universitaires comme entrant dans son champ d'application (art. 111-1, IR2).

En conséquence, les fondations universitaires doivent établir des comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06.

La Fondation fait l'objet d'une annexe comptable spécifique jointe au compte financier de l'Université.

2. COMPARABILITE DES COMPTES

Conformément aux préconisations de l'Autorité des Normes comptables (ANC), le financement des contrats d'apprentissage est dorénavant comptabilisé en 2022 au compte 706231 « Formation – contrat d'apprentissage », il était jusqu'alors comptabilisé en 74882 « Autres subventions d'exploitation ».

Aucun autre changement significatif n'a été effectué en 2022 dans les méthodes comptables et les méthodes d'estimation utilisées par l'Université.

III. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

1. ACTIF IMMOBILISE

Pour les constructions, l'Université d'Angers a fait appel en 2003 au service des domaines pour une estimation de ses biens. Les terrains n'ont pas fait l'objet d'une valorisation à l'actif du bilan, leurs valeurs sont incluses dans les valeurs des bâtiments.

Une nouvelle évaluation a été réalisée en 2011. Elle n'a pas donné lieu à ajustement comptable, la valorisation du patrimoine réalisée par un prestataire privé pour le compte de France Domaine a été jugée pour partie irréaliste.

La SATT Ouest Valorisation assure depuis 2014 la gestion des brevets déposés par l'université : elle prend en charge tous les frais inhérents aux brevets (honoraires, taxes, annuités...). En contrepartie, la SATT représente l'université auprès des cabinets de propriétés intellectuelles et d'offices nationaux et se rémunère sur les futures licences ou cessions de brevets.

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	2 299 099,57	87 303,98	148 480,68	2 237 922,87
Logiciels créés	53 160,88			53 160,88
Autres concessions et droit	438 703,71		185 772,45	252 931,26
Immobilisations corporelles				
Terrains	26 319,79	23 642,40		49 962,19
Constructions	180 414 209,23	4 418 046,57	103,75	184 832 152,05
Instal. technique, matériels et outil.	44 279 527,67	1 466 253,23	751 897,39	44 993 883,51
Collections	132 839,20		2 304,00	130 535,20
Biens historiques et culturels	-			-
Autres immobilisations corporelles	35 869 728,60	1 680 167,80	1 916 863,68	35 633 032,72
Immobilisations en cours	4 541 095,77	4 930 894,16	4 528 629,34	4 943 360,59
Autres immobilisations financières				
Titres immobilisés autres que les TIAP	186,00			186,00
Prêts		500,00	500,00	-
Dépôts et cautionnements versés	12 508,33	710,00	710,00	12 508,33
TOTAUX	268 067 378,75	12 607 518,14	7 535 261,29	273 139 635,60

➤ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou pour leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les acquisitions dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 800 € sont imputées en charges de fonctionnement.

➤ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou pour leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les acquisitions, autres que le matériel informatique, dont la valeur unitaire hors taxe est inférieure à 800 € sont imputées en charges de fonctionnement.

Pour le matériel informatique, le conseil d'administration a retenu le principe d'une comptabilisation en immobilisation pour les acquisitions dont la valeur unitaire hors taxe est supérieure ou égale à 500 € (délibération du 31/01/2013).

Biens immobiliers remis en dotation ou contrôlés par l'université

Les conventions d'utilisation de l'ensemble des biens immobiliers reçus en affectation font l'objet d'une convention d'utilisation signée entre l'Etat et l'université.

Immobilisations	Montant
IUT	17 886 401
UFR SCIENCES	22 436 000
CENTRE SPORTIF	1 620 000
UFR LETTRES	9 560 000
BU LETTRES	6 830 000
ISTIA	7 840 796
PARKING BU/DROIT/ESTHUA	1 800 000
BU ST SERGE	3 150 000
UFR DROIT	11 000 000
ESTHUA	6 952 553
UFR PHARMACIE	4 746 000
IUP SANTE	2 700 000
UFR MEDECINE	6 500 000
PRESIDENCE	2 916 000
MAISON DES SCIENCES HUMAINES	2 660 000
LA PASSERELLE	1 559 000
INSTITUT DU VEGETAL	18 290 539
IRIS	17 815 998
IRIS II	8 061 696
TOTAL	154 324 983 €

L'Université a été destinataire, en 2017, de la livraison d'une nouvelle construction, le garage à vélo. Dès que le Rectorat aura transmis son évaluation et l'arrêté de

mise à disposition correspondant, ce bâtiment sera intégré dans les comptes de l'université.

➤ **Immobilisations financières**

Les immobilisations inscrites au bilan correspondent pour 12 233,33 € au dépôt de garantie versé pour la location des locaux de la Tour Saint Serge.

➤ **Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire au prorata temporis. Les durées d'amortissement ont été adoptées au conseil d'administration du 24 octobre 2012 comme suit :

Comptes	Désignations	Durée
20300000	Frais de recherche et de développement (Conception réalisation de réseaux informatiques)	5
20531100	Logiciels acquis	3
20531200	Logiciel sous-traités	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences	5
21316000	Bâtiments affectés ou reçus en dotation	30
21317000	Bâtiments acquis	30
21318000	Autres bâtiments (ex : petits bâtiments hors préfabriqués)	30
21357000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises (ex : études conseils en aménagement)	30
21358000	Autres installations générales agencements, aménagements des constructions (ex : travaux de réaménagements)	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21518000	Autres installations techniques complexes	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21538000	Autres matériels scientifiques	10
21557000	Outillage acquis	10
21558000	Autres outillages	10
21567000	Matériel d'enseignement acquis (ex : matériels de sport)	10
21568000	Autres matériels d'enseignement	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis (ex : installation montage matériel téléphonie)	10
21578000	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage	10
21617000	Collections acquises (ex : livres scolaires)	5
21618000	Autres collections d'art	5
21817000	Installations générales, agencements et aménagements divers acquis	10
21818000	Autres installations générales, agencements aménagements divers	10
21827000	Matériel de transport acquis	5
21828000	Autre matériel de transport	5
21837000	Matériel de bureau acquis	10
21838000	Autre matériel de bureau	10
21847000	Mobilier acquis	10
21848000	Autre mobilier	10
21877000	Matériel informatique acquis (fournitures)	5
21878000	Autre matériel informatique (réseaux)	5
21887000	Matériels divers acquis	10
21888000	Autres matériels divers	10

Le Conseil d'administration a arrêté le 10 novembre 2011 le principe de l'amortissement par composants pour les nouvelles acquisitions immobilières dont l'université assure la maîtrise d'ouvrage. Les durées retenues sont :

Composants	Durée d'amortissement
Chauffage Ventilation Climatique Plomberie	20 ans
Cloisons aménagements	50 ans
Electricité	15 ans
Electricité Courants Forts	25 ans
Gros Equipements (Ascenseur...)	20 ans
Etanchéités	20 ans
Gros-œuvre	50 ans
Menuiseries Ext.	25 ans

Le bâtiment IRIS est le seul bâtiment amorti selon cette méthode, répartition par composants suivant les cadences visées supra.

Tableau des amortissements

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	2 157 459,08	92 402,83	148 362,03	2 101 499,88
Logiciels créés	51 123,43	2 037,45		53 160,88
Autres concessions et droit	438 703,71		185 772,45	252 931,26
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 741,89	3 933,83		15 675,72
Constructions	79 593 359,68	6 212 281,28		85 805 640,96
Instal. technique, matériels et outil.	34 409 472,65	2 057 410,30	730 871,53	35 736 011,42
Collections	7 513,52			7 513,52
Biens historiques et culturels	-			-
Autres immobilisations corporelles	29 356 799,13	1 818 122,37	1 913 630,71	29 261 290,79
Immobilisations corp. en cours				
Autres immo. financières				
TOTAUX	146 026 173,09	10 186 188,06	2 978 636,72	153 233 724,43

Tableau de dépréciations

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréc° des immobilisations				
Dépréc° des stocks et en-cours				-
Dépréc° des créances	11 718,88	5 653,22		17 372,10
Dépréc° des comptes financiers				
Total des dépréciations	11 718,88	5 653,22	-	17 372,10

2. STOCK ET EN-COURS

Le stock de la boutique en ligne est comptabilisé en compte de stock de marchandises. Sa valeur est déterminée en fonction du coût d'achat des articles.

Numéro de compte	Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variation des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
30	Animaux et végétaux				
31	Matières premières et fournitures				
32	Autres approvisionnements				
33	En-cours de production de biens				
34	En-cours de production de services				
35	Stocks de produits				
37	Stocks de marchandises	11 185,19	1 533,04	2 819,61	9 898,62
38	Stocks en voie d'acheminement				
	Total des dépréciations	11 185,19	1 533,04	2 819,61	9 898,62

3. CREANCES

Rubriques et postes	Montant	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créance rattachées à des participations	186,00		186,00
Prêts			
Autres créances immobilisées	12 508,33		12 508,33
Créances de l'actif circulant			
Créances sur des entités publiques	4 216 673,27	4 216 673,27	
Créances clients et comptes rattachés	13 792 944,63	13 792 944,63	
Créances sur les redevables		-	
Avances et acomptes versés sur commandes	1 787 894,55	1 787 894,55	
Créances correspondant à des op comptes tiers			
Créances sur les autres débiteurs	380 827,02	380 827,02	
Charges constatées d'avance	434 158,96	434 158,96	
TOTAUX	20 625 192,76	20 612 498,43	12694,33

Créances clients et comptes rattachés

Désignation	Montant 2022	Montant 2021
Créances clients	1 450 027,99	1 803 071,35
Clients douteux	16 872,10	11 719,12
Dépréciation pour clients douteux	- 17 372,10	- 11 718,88
Autres créances diverses	21 580,60	17,51
Dépenses payées avant ordonnct	25 353,28	13 016,53
Factures à établir		
Conventions formation continue	440 905,14	363 605,94
Projets Pluriannuels DPI DDN	258 655,54	20 839,83
Conventions pédagogie	3 526 745,55	2 585 525,36
Conventions recherche	3 583 912,06	2 955 626,40
Recherche Formations Innovation	4 486 264,47	2 479 855,38
TOTAL	13 792 944,63	10 221 558,54

Soit une variation de 3 543 140 € entre 2022 et 2021, ce qui représente 35 % d'augmentation.

➤ Charges constatées d'avance

Ces charges concernent des dépenses d'exploitation (assurances, maintenances, abonnements, ...) comptabilisées en 2022 mais qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir en 2023.

La principale charge est :

- Achat de licences Microsoft open office O365 de sept 22 à août 23 : 131 236.57 €

4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

L'établissement ne détient pas de valeurs mobilières de placement.

5. FINANCEMENTS RECUS

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumul à la fin de l'exercice
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT				
Financements non rattachés à un actif	1 710 911,85	15 545 880,06	12 545 874,01	4 710 917,90
Financements rattachés à un actif	-			-
-Contr. et financt des actifs mis à dispo	120 957 052,79			120 957 052,79
-Contr. et financt des actifs remis prop.	11,81			11,81
- Financement des autres actifs	-			-
Etat	18 518 638,96	573 863,48	175 788,69	18 916 713,75
Agence nationale de la recherche (ANR)	1 000,00			1 000,00
Autres	-			-
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS				
Financements non rattachés à un actif				
Régions	3 454 601,90	1 552 914,55	3 720 221,77	1 287 294,68
Départements	-			-
Communes et groupements de communes	1 448 980,62	1 533 900,00	2 663 221,30	319 659,32
Autres collectivités et établissts publics	20 713,95	7 153,53	7 153,53	20 713,95
Union Européenne	413 827,98	729 588,84	1 129 454,28	13 962,54
Autres organismes	-			-
Autres	-			-
Financements rattachés à un actif				
Régions	22 221 801,68	2 992 476,28	495 946,88	24 718 331,08
Départements	12 040 434,09		311 682,77	11 728 751,32
Communes et groupements de communes	14 237 121,32	1 802 500,00	490 399,82	15 549 221,50
Autres collectivités et établissts publics	5 633 926,63	7 153,53	308 073,89	5 333 006,27
Union Européenne	3 617 248,64	333 065,54		3 950 314,18
Autres organismes	1 294 823,22	24 843,28	43 764,36	1 275 902,14
Autres	280 557,06	15 360,00		295 917,06
TOTAUX	205 851 652,50	25 118 699,09	21 891 581,30	209 078 770,29

Le montant des financements apparait dans le bilan en net, c'est à dire déduit du montant des reprises constatés pour compenser les amortissements liés aux actifs qu'ils financent.

6. PROVISIONS

➤ Provisions pour risques et charges

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges	129 500,00	19 500,00	5 000,00	144 000,00
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrat				
Autres provisions pour risques	-		-	-
Provisions pour charges				
Provisions pour CET	500 168,09	77 188,19		577 356,28
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	433 220,47	53 904,09		487 124,56
Autres provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	1 062 888,56	150 592,28	5 000,00	1 208 480,84

Provisions pour litiges :

Nouveaux contentieux auprès du tribunal administratif : 19 500 €

Contentieux soldés en 2022 : 5 000 €

Provision pour compte épargne temps (CET) non monétisables

Le compte épargne-temps permet de cumuler des jours de congés payés sur plusieurs années.

Dans la fonction publique en deçà de 15 jours, ces jours ne peuvent pas être indemnisés par l'employeur, mais les établissements publics se doivent de les valoriser dans leur comptabilité par la constitution provision. Les jours cumulés au-delà de 15 jours sont quant à eux comptabilisés en charges à payer.

La provision inscrite au bilan à ce titre a été augmentée en 2022 de 131 092,28 € et s'élève à 1 604 480,84 €

7. DETTES

Les dettes inscrites au bilan se décomposent de la manière suivante :

Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Dettes financières			
Emprunts obligatoires			
Emprunts souscrits auprès des étab finan.			
Dettes financières et autres emprunts	80 000,00		80 000,00
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 454 761,08	3 454 761,08	
Dettes fiscales et sociales	4 315 242,02	4 315 242,02	
Avances et acomptes reçus	7 261 770,66		7 261 770,66
Dettes corresp. À des op pr cptes de tiers	384 754,00	384 754,00	
Dettes liée au prélèvement sur res. Acc.			
Autres dettes non financières	163 392,36	163 392,36	
Produits constatés d'avance	20 463 497,00	20 463 497,00	
TOTAUX	36 123 417,12	28 781 646,46	7 341 770,66

Les dettes fiscales et sociales sont décomposées de la façon suivante :

Désignation	Montant
Heures complémentaires, vacataires et acomptes	1 899 527,62
Contrats étudiants	125 202,48
Indemnités/primes	569 125,66
Salaires maîtres de stage PAMSU	316 166,62
FIPHFP	200 248,00
Congés payés	957 756,64
CET monétisables	247 215,00
Total	4 315 242,02

➤ Produits constatés d'avance

Il s'agit de produits ayant été comptabilisés en 2022, mais qui se rattachent aux exercices suivants.

- Pour les conventions de formation continue : application du prorata temporis.
- Pour les conventions recherche, les autres conventions et les subventions : valorisation du PCA suivant la règle du rattachement des charges aux produits en appliquant à la dépense le taux de proratisation arrêté conventionnellement par le bailleur de fonds.

Désignation	Montant 2022	Montant 2021
Conventions de la formation continue	175 580,01	94 509,26
Conventions pédagogiques	1 338 330,71	1 577 408,31
Opérations pluriannuelles DPI DDN	12 038 227,97	10 549 397,07
Subventions de la recherche	6 252 629,87	2 170 002,40
RFI	658 728,44	799 249,80
TOTAL	20 463 497,00	15 190 566,84

Soit une différence de 5 272 930 € entre 2022 et 2021, ce qui représente une hausse de 35%.

IV. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2022, le total des produits s'élève à 178 585 768 €, ils sont composés pour près de 87 % de subventions, dont 139 046 592 € de la subvention pour charges de services publique attribué par l'Etat.

Il est à noter que le montant perçu de la SCSP, l'université a encaissé au titre du plan de tourisme :

- 558 500 € pour du fonctionnement
- 713 500 € pour la masse salariale

Les dépenses liées à ce projet débiteront à partir de 2023. Selon les règles spécifiques liées à cette subvention ces sommes n'ont pas fait l'objet d'un produit constaté d'avance et diminuent ainsi le déficit de l'exercice, d'un montant de 1 272 000 €.

Par ailleurs, l'Université réalise un très grand nombre d'opérations pluriannuelles, comme par exemple le projet Thelem ou les projets RFI (Recherche Formation Innovation) avec la Région Pays de Loire.

Ces contrats sont gérés par la Direction financière de l'université à l'avancement sur des tableaux Excel et génère en fin d'année des montants de Produits à recevoir et de produits constatés d'avances extrêmement important, qui détermine largement le résultat de l'exercice.

	2022	2021	2020	2019
Produits à recevoir	12 296 483	8 405 453	5 905 973	3 713 551

Le montant des produits à recevoir progresse fortement d'année en année, étant basé sur des estimations ils sont susceptibles d'aléas sur leur réalisation.

Les autres recettes sont composées entre autres des éléments suivants :

➤ **Mise à disposition de personnel**

Il s'agit de la refacturation de frais de personnel mis à disposition d'une autre entité par l'université.

Les principaux mouvements sont :

- Mme Géraldine GASOIN à l'université de Paul Sabatier pour 82 209 €
- Mme Magali MORISSET à la SATT pour 50 808 €
- M. Laurent AUTRIQUE au MESR pour 32 880 €
- M. Vincent MASSOT au MESRI pour 21 584 €

➤ **Produits des cessions d'éléments d'actif**

Ce compte retrace les ventes de matériels immobilisés :

- véhicule via les domaines pour un montant de 3 800 €
- matériels pour un total de 2 800€

➤ **Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions**

- Reprises des provisions pour litiges :
 - *Contentieux soldés en 2022 : 5 000 €*

- Reprises du financement rattaché à un actif pour 7 412 966 €

Dans le cadre des financements externes de l'actif, dès lors que le financement reçu par l'université est rattachable à un actif amortissable, il est repris au résultat en fin d'exercice. Cette reprise est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé, en fonction du taux de financement.

➤ **Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs**

Il s'agit d'annulation de service fait de 2021 ou de remboursement d'indemnités journalières, ils s'élèvent pour 2022 à 201 187,89 €.

2. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

➤ Charges de personnel

Pour l'année 2022, les charges de personnel s'élèvent à 140 364 098,65 € € dont 55 379 545,24 € € de charges sociales.

D'autres charges liées aux personnels sont comptabilisées aux comptes 63, il s'agit :

Nature de la dépense	Montant pour 2022
Taxe sur le transport	1 486 403
Allocation logement	372 620
Contribution FIPHFP	159 600
	2 018 623

➤ Honoraires versés aux commissaires aux comptes

	KPMG
Au titre de la mission de certification des comptes	32 782.20
Totaux	32 782.20

➤ Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs

Ces charges correspondent :

- Aux remboursements des étudiants devenus boursiers ;
- À des avoirs sur des factures clients 2021

Les plus importants sont :

- Avoir licence Sciences sociales – EEGP VERRIERES : 20 808 €
- Avoir IMT : 15 815 €
- Avoir projet AKER – INRAE : 14 876 €

➤ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (VNC)

Ce compte reprend la valeur brute du matériel immobilisé vendu, diminué des amortissements.

➤ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

- Provisions pour créance douteuse : 5 653 €
- Instance en-cours auprès du tribunal administratif : 19 500 €
- Provisions pour CET non monétisable pour 131 092 €
- Dotations aux amortissements des immobilisations : 10 211 972 €

V. AUTRES INFORMATIONS

1. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun élément susceptible d'influer sur le résultat de l'exercice 2022 n'a été découvert postérieurement à la date de clôture des comptes de l'exercice.

2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'Université reçoit beaucoup de financements pour réaliser des projets et actions spécifiques. Elle accepte de ce fait de réaliser les opérations liées à ces engagements. Ces dernières années les financements sur projets sont en forte augmentation au sein de l'enseignement supérieur.

3. EFFECTIFS

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global	
			En ETPT		En ETPT			
Nature des emplois			Compte financier 2021	Compte financier 2022	Compte financier 2021	Compte financier 2022	Compte financier 2021	Compte financier 2022
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	733	732			733	732
		CDI	1	1			9	12
	Non permanents	CDD	206	208	8	11	347	352
		S/total EC	940	941	141	144	1 089	1 096
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)							0	0
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	503	497			503	497
		CDI	5	6	133	185	138	191
	Non permanents	CDD	26	21	197	179	223	200
		S/total Biatss	534	524	330	364	864	888
Totaux			1 474	1 465 (1)	479	519	1 953	1 984
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2021			1 580	(3)				
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au Budget initial 2022			1 579	(3)				
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au dernier Budget rectificatif 2022			1 582	(3)				
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2022			1 584	(3)				

4. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Plusieurs collectivités locales mettent gracieusement à disposition de l'Université des locaux et espaces :

- l'agglomération du Choletais : met à disposition de locaux équipés et aménagés à Cholet à des fins de recherche et de l'enseignement ;
- la ville des Sables d'Olonne met à disposition de locaux d'enseignement ;
- la ville d'Angers met à disposition de l'Université le jardin botanique.

5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2022	2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
ENCAISSEMENTS		
Produits sans contrepartie directe : subventions et produits assimilés	176 638 028,92	168 690 494,71
Produits avec contrepartie directe : produits directs assimilés	2 623 563,83	2 477 406,14
DECAISSEMENTS		
Charges de fonctionnement		
Charges de personnel	- 142 671 988,31	- 135 230 178,17
Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	- 27 994 538,53	- 22 076 842,59
Charges d'intervention : dispositifs pour compte propre		
TOTAL (I)	8 595 065,91	13 860 880,09
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
DECAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 87 303,98	- 65 479,24
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 9 145 372,26	- 8 082 918,80
Acquisitions d'immobilisations financières		-
Autres opérations		
TOTAL (II)	- 9 232 676,24	- 8 148 398,04
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres		
Emissions d'emprunts	80 000,00	
Autres opérations	910,00	
DECAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations	- 1 210,00	
TOTAL (III)	79 700,00	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GERES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS		
	185 240,22	3 790 823,47
DECAISSEMENTS		
	- 2 037 905,34	- 1 945 692,77
TOTAL (IV)	- 1 852 665,12	1 845 130,70
VARIATION DE TRESORERIE (V=I+II+III+IV)	- 2 410 575,45	7 557 612,75
TRESORERIE A L'OUVERTURE	39 799 035,82	32 241 423,07
TRESORERIE A LA CLOTURE	37 388 460,37	39 799 035,82

FONDATION UNIVERSITAIRE

COMPTE FINANCIER 2022

ANNEXE COMPTABLE

PRESENTATION DU DOCUMENT

Le présent document est un état financier qui complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat. Il vise à apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension de ces documents comptables.

Les chiffres contenus dans ce document sont arrondis à l'euro le plus proche.

SOMMAIRE

Pages

I.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
II.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
III.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN	4
1.	Actif immobilisé	4
2.	Créances.....	4
3.	Trésorerie	4
4.	Financements reçus	5
a)	Fonds propres sans droit de reprise – dotations consommables.....	5
b)	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	5
5.	Dettes d'exploitation.....	5
IV.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	6
1.	Produits	6
2.	Charges.....	6
a)	Achats, services extérieurs et autres charges.....	6
b)	Charges de personnel et charges fiscales liées.....	6
c)	Engagements à réaliser sur fonds dédiés.....	6
V.	AUTRES INFORMATIONS	7
1.	Événements postérieurs à la clôture	7
2.	Engagement hors bilan.....	7
3.	Effectifs au 31/12/2022.....	7
4.	Contributions volontaires en nature	7

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Fondation Université d'Angers est abritée par l'Université. Elle n'a pas de personnalité morale propre.

Les statuts de la Fondation ont été adoptés par le conseil d'administration de l'Université le 26/09/2018.

Son objet est énoncé dans l'article 3 de ses statuts :

« La Fondation a pour but de collecter de nouvelles ressources pour soutenir toute activité d'intérêt général relevant des missions du service public de l'enseignement supérieur définies par l'article L. 123-3 du code de l'éducation.

La Fondation soutiendra en particulier les actions ayant pour finalité de :

- Conduire des études prospectives sur l'évolution de la société et de ses besoins en termes de formation et de recherche, par exemple sur les questions du développement durable, de la diversité sociale, de l'égalité des chances... ;*
- Promouvoir l'innovation pédagogique et développer les synergies avec les acteurs socio-économiques, notamment le monde de l'entreprise, pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.es, en associant notamment les entreprises à l'évolution de l'offre de formation et/ou à la construction de formations ;*
- Accompagner des projets de recherche prometteurs et organiser des manifestations scientifiques de haut niveau dans les domaines de spécialité de l'Université d'Angers dont principalement le végétal, le tourisme, les matériaux, les lettres, langues et sciences humaines, la santé, les sciences et techniques, le droit, les sciences économiques et de gestion ;*
- Contribuer à accroître la notoriété et le rayonnement international de l'Université d'Angers, en apportant par exemple un soutien à l'internationalisation des formations et à la mobilité des étudiants.es ;*
- Participer à l'attractivité et au développement socio-économique et culturel du territoire, en portant notamment des projets favorisant l'innovation ou le transfert technologique ;*
- Favoriser le développement d'un campus innovant et la mise en oeuvre d'une politique de développement durable et inclusive. »*

L'exercice comptable 2022 est le quatrième exercice comptable de la Fondation.

Le résultat 2022 de la fondation est un excédent de 7 937,61 €. Pour mémoire l'excédent 2021 de la Fondation, soit 1 562 €, a été comptabilisé en 2022 en report à nouveau.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les opérations de l'exercice et les comptes annuels de la Fondation ont été comptabilisés et présentés conformément aux dispositions :

- de l'instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat ;
- du code du commerce ;
- du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général ;
- et du règlement ANC 2018-06 qui s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

III. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

1. Actif immobilisé

La Fondation n'a pas acquis en 2022 de nouvelles immobilisations.

Compte	Libellé	Immobilisations cumulés au début de l'exercice (Brut)	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2022
Immobilisations corporelles					
21832700	Matériel informatique acquis	1 070	0	0	1 070
Totaux généraux immobilisations :		1 070	0	0	1 070

2. Créances

Les créances de la Fondation s'élèvent à 1 500 €, elles correspondent à 2 promesses de dons non encaissées.

3. Trésorerie

Les disponibilités de la Fondation transitent par les comptes de l'Université et sont retracées à la balance au débit du compte 18520000. Ce compte étant créditeur du même montant dans les comptes du budget principal de l'Université, il apparaît soldé dans les comptes du budget consolidé de l'Université. Ces disponibilités s'établissent au 31/12/2022 à 138 048,55 €.

4. Financements reçus

Les fonds propres des fondations inscrits au bilan sont constitués des dotations consommables et des fonds dédiés sur dons manuels affectés.

a) Fonds propres sans droit de reprise – dotations consommables

A la fin de l'exercice 2022, le montant des dotations consommables encaissées s'élève à 60 000 €. Depuis sa création quatre des membres fondateurs ont effectué le versement de de leur participation à la Fondation.

	A	B	C	D
Dotations consommables	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice (D=A+B-C)
Dotations consommables	60 000	0	0	60 000
Total	60 000	0	0	60 000

b) Fonds dédiés sur dons manuels affectés

La Fondation reçoit des financements pour mettre en œuvre des actions fléchées, ces financements ne sont pas toujours consommés l'année de leur encaissement et sont reportés sur les années suivantes :

	A	B	C	D
Fonds dédiés	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice (D=A+B-C)
Diana Food	655		-799	1 454
Fonds d'aide aux étudiants	12 795	22 696	14 805	20 685
Chaire AAPRO	6 210	9 250	6 430	9 030
Chaire règle et marché	3 706	1 700	4 434	972
GECINA	10 903			10 903
Fondation des Ailes		10 200		10 200
Groupe YNEXIA		9 000		9 000
BECOUBE		850		850
Total	34 269	53 696	24 870	63 095

5. Dettes d'exploitation

Au 31/12/2022, les dettes inscrites au bilan de la Fondation correspondent à 9 factures 2021 et 2022, non encore parvenues ou non encore mise en paiement, elles s'élèvent à un montant total de 740 €, il est probable que pour une partie d'entre elles la Fondation ne reçoivent jamais la facture correspondante.

IV. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1. Produits

Les produits de la Fondation comptabilisés en 2022, se décomposent en trois catégories :

- Les dons manuels dédiés, qui sont fléchés par le donateur au financement de projets précis, ceux-ci s'élèvent à 87 965 € ; ils se décomposent de nouveau dons reçus en 2022 pour 53 696 € et de la reprise au compte de résultat de dons reçus les années antérieures, mais non encore utilisés pour réaliser les actions qu'ils doivent financer, le montant de ces fonds repris au compte de résultat 2022 s'élève à 34 269 € ;
- Les dons manuels non affecté, ne sont pas affectés à une action ou à un but précis (contrairement aux fonds dédiés), ils s'élèvent à 8 498,55 €.
- Produits de gestion courantes d'un montant de 1 290,48 € qui correspondent à l'annulation de dépenses des années antérieures.

La Fondation n'ayant pas placé la dotation consommable reçue, elle ne dispose pas de produits financiers.

2. Charges

a) Achats, services extérieurs et autres charges

Ils s'élèvent à 11 703 € et correspondent à des charges de fonctionnement.

b) Charges de personnel et charges fiscales liées

En 2022, aucune charge de personnel n'a été comptabilisé pour la Fondation. Le délégué de la fondation, ainsi que le soutien administratif apporté par l'établissement au profit de la Fondation sont pris en charge sur le budget de l'Université.

c) Engagements à réaliser sur fonds dédiés

Cette rubrique comptabilise les engagements à réaliser sur les dons manuels dédiés. Ils s'élèvent à 63 095 € et correspondent à la part non consommée en 2022 sur les projets cités au § III – 4. – b).

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Événements postérieurs à la clôture

Aucun élément susceptible d'influer sur le résultat de l'exercice 2022 n'a été découvert postérieurement à la date de clôture des comptes de l'exercice.

2. Engagement hors bilan

La Fondation reçoit des dons ou subventions dédiés à des actions spécifiques. Elle accepte de ce fait de réaliser ces actions.

3. Effectifs au 31/12/2022

L'Université employait un agent contractuel en CDI pour assurer les fonctions de délégué de la fondation, cet agent a quitté l'Université au 30 novembre 2022, il devrait être remplacé au cours du premier trimestre 2023.

Par ailleurs les fonctions logistiques et support sont assurées par des agents de l'Université.

Catégories	Personnel rémunéré sur le budget de la Fondation	Personnel mis à disposition par l'Université
Délégué de la Fondation - CDD Cat. A		0,00
Agents administratifs		0,20
Total	0,00	0,20

4. Contributions volontaires en nature

L'Université d'Angers prend en charge un certain nombre de coût pour le compte de la Fondation, comme :

- Salaire délégué fondation : 44 831 €, pour 2022, dont une indemnité de rupture conventionnelle de 2 490 €.
- Fonctions supports (cout moyen BIATSS titulaire x 20% ETP) : 11 846 €.
- Honoraires commissaires aux comptes : les comptes de la Fondation sont certifiés dans le cadre de la certification des comptes de l'Université ; depuis 2022, ils ne font plus l'objet d'une facturation détaillée. Précédemment les comptes de la Fondation donnée lieu à une facturation de 1 800 € TTC / an.